

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

## « ESPACE STRUCTURES »

Version : 27/05/2026

Les utilisateurs sont invités à lire attentivement et à comprendre les présentes conditions générales d'utilisation. Ils s'engagent à respecter la totalité des dispositions qu'elles contiennent. La navigation sur l'« Espace Structures » de <http://bretagne.ffme.fr>, propriété de la Ligue Bretagne Montagne Escalade et exploité par la Ligue Bretagne Montagne Escalade et l'accès au service proposé sur l'« Espace Structures » supposent l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.

### 1. Présentation du service

Toute utilisation ou visualisation des Services fournis par la Ligue Bretagne Montagne Escalade via l'« Espace Structures », suppose que vous vous engagiez à respecter les présentes conditions d'utilisation (ci-après « Conditions d'Utilisation »).

L'« Espace Structures » est un outil mis à disposition et géré par la Ligue Bretagne Montagne Escalade. Il est destiné à faciliter les échanges entre la Ligue, les Comités Territoriaux, les clubs et les établissements affiliés de la Fédération Française Montagne Escalade en Bretagne.

Afin d'utiliser les Services, un accès à l'Internet est nécessaire, soit directement sur ordinateur, soit par l'intermédiaire d'autres supports tels que le téléphone mobile. Les éventuels frais correspondants à ces accès sont à la seule charge de l'utilisateur. De plus, l'utilisateur doit se munir de tout matériel nécessaire afin d'assurer cette connexion au réseau Internet.

Cet espace a pour objectifs de :

- Proposer des contenus concernant les événements des structures, pour être relayés sur le site internet de la Ligue : <https://bretagne.ffme.fr>
- Faire remonter les besoins en formation du territoire,
- Centraliser les demandes de participation Ligue aux frais d'inscription pour les compétiteurs engagés sur le circuit des Championnats de France,
- Partager des documents internes à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et à la Ligue aux structures affiliées,
- Centraliser les demandes de candidatures à l'organisation d'une compétition régionale.

### 2. Acceptation

Toute utilisation ou visualisation des Services fournis par la Ligue Bretagne Montagne Escalade via l'« Espace Structures », suppose que l'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation (ci-après « Conditions d'Utilisation »).

### 3. Conditions d'utilisation

#### 3.a – Inscription

L'« Espace Structures » est exclusivement destiné aux membres des Comités Directeurs et salariés des Comités Territoriaux, des clubs et établissements affiliés.

La création d'un compte sur l'« Espace Structures » implique la fourniture d'informations permettant l'identification de l'utilisateur, renseignées dans un formulaire d'inscription au Service. Ces informations sont ensuite stockées et accessibles dans la rubrique « Gérer mon compte », qui apparaît en haut à droite, dès que l'utilisateur a ouvert une session avec son identifiant.

L'utilisateur a une obligation légale d'identification dès qu'il utilise des services lui permettant de mettre du contenu à disposition du public, par exemple événements liés à sa structure. Dans cette hypothèse, en qualité de personne physique agissant à titre non professionnel, l'utilisateur s'engage à :

- Lors de son action sur l'« Espace Structures », l'utilisateur doit renseigner les éléments suivants :
  - Fournir des informations vraies, exactes, et complètes, et vérifiables
  - Les maintenir et les remettre à jour régulièrement.
- Avant toute validation d'un compte, la Ligue vérifiera la conformité du rôle de l'utilisateur :
  - Pour un membre du bureau : la vérification sera effectuée via l'onglet « Organigramme » du compte MyFFME de la structure.
  - Pour un membre du Comité Directeur : la vérification sera effectuée via l'onglet « Organigramme » du compte MyFFME de la structure ou via le PV de l'AG électorale de la structure, à fournir à la Ligue.
  - Pour un salarié : la vérification sera effectuée via l'onglet « Gestion des salariés » du compte MyFFME de la structure, ou par l'envoi d'une attestation à la Ligue.
- En l'absence de ces justificatifs, le compte ne pourra pas être validé.
- La fourniture de ces informations et leur maintien à jour de façon à permettre votre identification sont des conditions déterminantes de votre droit d'utiliser le Service.

#### 3.b. Compte utilisateur, mot de passe et sécurité

Pour créer un Compte sur l'« Espace Structures », l'utilisateur doit renseigner une adresse mail et choisir un mot de passe.

Ce compte est strictement personnel et l'utilisateur s'interdit de le partager ou le céder à qui que ce soit. Cela constitue une obligation essentielle de ce contrat.

L'utilisateur est responsable de la conservation du caractère confidentiel de son mot de passe et des actions qui sont effectuées sous son Nom de Compte et/ou avec son mot de passe. Si l'utilisateur ouvre une session sur un ordinateur public, il doit veiller à la fermer lorsqu'il quitte cet ordinateur.

L'utilisateur ne doit communiquer son mot de passe à personne.

### 3.c. Résiliation

Tout utilisateur pourra résilier son Compte « Espace Structures » à tout moment en effectuant une demande via le formulaire de contact (accessible depuis la rubrique « contact » du site internet de la Ligue. Il est nécessaire de préciser nom, prénom, club, numéro de licence et adresse-mail liés au compte.

Cette résiliation entraînera automatiquement l'inaccessibilité de l'ensemble des contenus et services.

### 3.d. Suspension du compte créé par l'Utilisateur

La Ligue pourra procéder à la suspension immédiate du compte créé sur l'« Espace Structures », de plein droit et sans préavis :

- En cas de non-respect des présentes conditions générales ;
- En cas de données d'identification inexactes, périmées ou incomplètes ;
- Lorsque des Contenus ont fait l'objet de signalisations par les Internautas ;

Le cas échéant, La Ligue contactera l'utilisateur dans les meilleurs délais possibles pour tenter de remédier à la difficulté soulevée.

### 3.d. Suspension du compte créé par l'Utilisateur

La Ligue se réserve le droit de supprimer le compte créé par l'Utilisateur qui viendrait à :

- Pirater le site de quelque manière que ce soit ;
- Utiliser des robots de fausses inscriptions, ou de faux envois de mail ;
- S'inscrire sous le nom d'une autre personne ;
- Fournir des informations personnelles fausses ou invérifiables ;
- S'inscrire plusieurs fois.
- Être inactif pendant 1 an

### 3.e. Mise à jour des accès

Tout changement intervenant au niveau du bureau, du Comité Directeur, des salariés, de la structure utilisatrice doit être signalé via le formulaire de contact (accessible depuis la rubrique « contact » du site internet de la Ligue) sous 30 jours afin de mettre à jour ou supprimer les accès attribués.

## 4. Fonctionnalités

### 4.a. Demandes financières liées aux compétitions

Les demandes de participation aux frais d'inscription, lorsqu'elles sont proposées, pour les compétiteurs engagés sur le circuit du championnat de France doivent obligatoirement être effectuées via l'« Espace Structures ». La procédure se déroule en deux étapes distinctes :

### **1. Déclaration préalable à la compétition**

Suite à la qualification d'un compétiteur à une compétition soutenue financièrement par la Ligue (Cf. règlement régional des compétitions), la structure concernée doit confirmer sa participation via le formulaire envoyé par email, dans le respect des délais fixés par la Ligue.

Cette étape permet à la Ligue d'assurer le suivi des participants et de s'assurer de l'utilisation de l'ensemble des quotas attribués à la Ligue.

### **2. Demande définitive après la compétition**

À l'issue de la compétition, la demande d'aide financière doit être complétée via le formulaire dédié, disponible dans l'« Espace Structures » > onglet "Participation".

Cette demande doit obligatoirement être accompagnée du justificatif (facture) et être avant la date buttoir indiquée sur le formulaire de demande.

Toute demande incomplète, tardive ou non conforme sera refusée.

### **4.b. Espace documentaire**

Un espace documentaire regroupant différents documents utiles au fonctionnement des structures (règlements, formulaires etc.) est disponible dans l'onglet "Documents".

Les utilisateurs sont responsables de la consultation de ces documents et s'engagent à ne pas les diffuser en dehors de sa structure.

Aucune notification ne sera envoyée en cas de mise à jour, de modification ou d'ajout de documents. Il appartient donc à chaque utilisateur de vérifier qu'ils utilisent les versions en vigueur des documents.

### **4.c. Publication d'événements et d'actualités**

Les utilisateurs disposant d'un accès peuvent proposer des événements ou actualités relatives à leur structure pour publication sur le site internet de la Ligue (<http://bretagne.ffme.fr>)

Pour cela, ils doivent :

- Se rendre sur l'onglet "Evènement" de l'«Espace structures »,
- Compléter le formulaire de demande de publication,
- Transmettre leur demande via la plateforme.

Chaque demande fait l'objet d'une instruction par la Ligue, qui se réserve le droit de :

- Valider la publication,
- Refuser la demande si elle ne correspond pas aux critères de diffusion.

En cas de refus, une justification sera apportée à l'utilisateur. Une nouvelle demande pourra alors être déposée en effectuant les modifications demandées.

La Ligue reste seule décisionnaire de la publication finale.

#### **4.d. Demandes de formations**

*(Fonctionnalité actuellement indisponible)*

Cet espace est accessible dans l'onglet « Formation ». Il permet :

- Aux clubs et établissements affiliés de faire remonter leurs besoins en formation,
- Aux Comités Territoriaux et à la Ligue de consulter les besoins recensés au niveau départemental et d'élaborer des propositions de programmation de formation pour la saison suivante. Ces propositions seront ensuite transmises à la Ligue pour validation.

#### **4.e. Candidature à l'organisation d'une compétition régionale**

*(Fonctionnalité actuellement indisponible)*

Cet espace est accessible dans l'onglet « ... ». Il permet aux structures souhaitant organiser une manifestation régionale de candidater à l'organisation.

Pour cela elle devra compléter le formulaire de candidature disponible sur l'espace structure dans le respect des délais fixés par la Ligue.

### **5. Responsabilités**

Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation de son compte. La Ligue décline toute responsabilité en cas d'usage non conforme.

### **6. Protection des données (RGPD)**

Les informations personnelles collectées dans le cadre de l'utilisation de l'intranet sont traitées conformément au RGPD et uniquement pour les besoins de gestion de l'« Espace Structures ».

Les données sont conservées pendant toute la durée d'utilisation du compte, puis supprimées dans un délai d'un an à compter de la suppression du compte.

Chaque utilisateur peut demander la rectification et la suppression de ses données via le formulaire de contact accessible dans la rubrique « Contact » du site internet de la Ligue.

### **7. Copyright et propriété intellectuelle**

Tous les contenus présents sur l'« Espace Structures » (textes, images, vidéos, données, logiciels, etc.) sont la propriété exclusive de la Ligue Bretagne Montagne Escalade. Toute reproduction, modification ou diffusion sans autorisation préalable est interdite. Les services et logiciels associés contiennent des informations protégées par le code de la propriété intellectuelle. Une licence personnelle, non cessible et non exclusive, est accordée pour leur utilisation. Toute tentative de copie, modification, extraction du code source ou exploitation non autorisée est interdite. La Ligue se réserve le droit de corriger tout dysfonctionnement.

Les contenus que vous publiez restent votre propriété, mais vous accordez à la Ligue un droit non exclusif et gratuit de les utiliser, reproduire et diffuser, dans le cadre du service et de sa promotion, tant qu'ils sont en ligne.

Le service est destiné à un usage strictement personnel. Toute exploitation commerciale ou lucrative, partielle ou totale, est interdite (reproduction, vente, revente, échange ou accès au service).

## **8. Hébergement du site et de l'espace intranet**

Le site internet et l'« Espace Structures » de la Ligue Bretagne Montagne Escalade sont hébergés par la société Infomaniak Network SA, dont le siège social est situé Rue Eugène Marziano 25, 1227 Les Acacias (GE), Suisse. L'hébergeur assure le stockage des données ainsi que la sécurité des infrastructures conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur.

## **9. Modification**

La Ligue Bretagne Montagne Escalade se réserve la possibilité de modifier les présentes dispositions à tout moment. Toute mise à jour des conditions générales d'utilisation fera l'objet d'une information transmise par courrier électronique. Les nouvelles conditions d'utilisation seront également disponibles sur le site <http://bretagne.ffme.fr>. La poursuite de l'utilisation du service « Espace Structures » vaudra acceptation de ces conditions.

En cas de désaccord, vous pouvez demander la suppression de votre compte en effectuant une demande via le formulaire de contact (accessible depuis la rubrique « contact » du site internet de la Ligue. Il est nécessaire de préciser nom, prénom, club, numéro de licence et adresse-mail liés au compte.